

MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

--

--

REGION DES HAUTS-BASSINS

--

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

SMHI



--

Tél : +226 20 97 22 10



Présenté par: Aminata MILLOGO /PARE

Septembre 2011

TABLE DES MATIERES

	Pages
Remerciements.....	i
Sigles et abréviations.....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des photos.....	ii
Liste des Annexes.....	iii
PREAMBULE.....	1
RESUME	2
INTRODUCTION	4
<u>PREMIERE PARTIE : GENERALITES</u>	7
I.L'éducation environnementale comme perspective au changement climatique	8
II. La stratégie nationale d'adaptation/atténuation aux changements Climatiques au Burkina Faso.....	12
<u>DEUXIEME PARTIE: METHODOLOGIED'ETUDE</u>	16
I. Approche méthodologique.....	17
1. Recherche documentaire.....	17
2. Identification des établissements.....	17
3. Information	18
4. Formation.....	18
5. Sensibilisation	18
6. Choix des activités	18
7. Suivi évaluation	19

8. Traitement des données	19
9. Moyens utilisés	19
9.1. Moyens humains.....	19
9.2. Moyens matériels	19

TROISIEME PARTIE : RESULTATS ET ANALYSES.....20

I. RESULTATS.....	21
1. Mise en place des Clubs	21
2. Formation	23
3. Sensibilisation.....	24
4. Activités réalisées.....	25
II.ANALYSE DES DONNEES / DISCUSSION.....	29
1. Information sur la mise en place des clubs.....	29
2. Formation	29
2.1. Formation des enseignants.....	29
2.2. Formation des membres de l'association des parents d'élèves	30
3. Sensibilisation.....	30
3.1. Au profit des élèves du primaire	30
3.2 .Au profit des élèves du secondaire.....	31
4. Choix des activités.....	32
III.STRATEGIE DE DIFFUSION DES RESULTATS DU PROJET.....	34
CONCLUSION.....	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	37
ANNEXES.....	38

REMERCIEMENTS

Au terme de ce présent rapport, nous tenons à travers ces lignes à manifester notre gratitude et nos remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin nous ont aidé ou accordé des facilités dans la réalisation de ce travail. Nos remerciements s'adressent particulièrement

A tout le personnel de l'Institut Suédois de Météorologie et d'Hydrologie et de l'Agence Suédoise de Coopération International au Développement

A Monsieur Christian ASKER, notre maître de stage pour nous avoir prodiguée ses conseils. Nous lui sommes reconnaissante pour ses observations portées sur notre rapport;

A Monsieur Jean Yves Lassana TRAORE, Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable de la région des Hauts Bassins;

Aux Directeurs Régionaux de l'Enseignement Secondaire Supérieur et de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de la région des Hauts Bassins ;

A tous mes collaborateurs Mr. David SABA, Mr. Issouf SAWADOGO pour leurs appuis techniques, encouragements et suggestions ;

A Mes camarades des autres nationalités et à ma famille pour leurs encouragements et bénédictions.

SIGLES ET ABREVIATIONS

CILSS	Comité Inter Etat de lutte contre la Sécheresse au Sahel
DREDD /HBS	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable des Hauts Bassins
DEP/MEBA	Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Enseignement de Base et de L'Alphabétisation
DEP/MESSRS	Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
GRAAP	Groupe de Recherche d'Action et d'Animation Pédagogique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation
PSE	Programme Sahélien d'Education
SIG	Système d'Information Géographique

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 : Liste des clubs des établissements primaires	21
Tableau 2 : Liste des clubs des établissements secondaires.....	22
Tableau 3 : Thèmes de formations dispensés par acteurs.....	23
Tableau 3 : Thèmes de sensibilisation dispensés.....	24
Tableau 4 : Activités réalisées par les différents clubs.....	25

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 : Poubelles utilisées dans le cadre de la collecte des déchets dans un établissement à Bobo.....	28
Photo 2 : Dépôt de déchets dans la cours d'un établissement à Bobo.....	28
Photo 3 : Formation des enseignants du primaire	36

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Fiche d'évaluation.....	38
---	----

PREAMBULE

Le phénomène de la pollution devient de plus en plus important dans les pays en développement. Devant la menace que fait peser ce phénomène sur la qualité de vie des êtres vivants, des mesures énergiques sont à prendre pour parer aux éventuels problèmes environnementaux. Entre autres mesures, nous avons la promotion de l'éducation environnementale.

Ce rapport donne l'économie de la mise en œuvre du projet de travail qui s'inscrit dans le cadre du Programme international de formation avancée sur les changements climatiques, atténuation et adaptation organisé par l'Agence Suédoise de Coopération International au Développement (ASDI). Il vise à mettre en œuvre des actions d'information, de sensibilisation et de formation dans le domaine des changements climatiques, afin de faire face aux conséquences d'un climat en perpétuelle évolution. Ainsi, ce document vise la promotion de l'éducation environnementale en milieu scolaire dans la région des Hauts-Bassins.

Sa mise en œuvre a nécessité, l'implication de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable des Hauts Bassins (DREDD/HBS) et des Directions Régionales en charge de l'Education.

Puisse ce rapport servir d'outil de vulgarisation de l'éducation environnementale dans la lutte contre les changements climatiques.

RESUME

La présente étude entre dans le cadre du Programme international de formation avancée sur les changements climatiques, atténuation et adaptation organisé par l'Agence Suédoise de Coopération International au Développement (ASDI). Elle a pour objectif global de promouvoir l'éducation environnementale en milieu scolaire.

Elle a consisté, en une sensibilisation des responsables d'établissements et des membres de l'association des parents d'élèves, au renforcement des capacités des acteurs et à la réalisation d'activités.

Ceci s'est traduit par :

- La mise en place dix neuf clubs (19) en éducation environnementale au niveau de la région des Hauts Bassins sur dix (10) prévu au départ soit un taux de réalisation de 190% ;
- La formation de vingt un (21) enseignants et dix neuf (19) membres de l'association des parents d'élèves sur trois (03) thèmes (Changements climatiques, éducation environnementale et écocitoyenneté) ;
- La sensibilisation de six cent (600) élèves du secondaire et deux cent quatre vingt (280) élèves du primaire sur des thèmes variés sur l'environnement ;
- l'identification et la réalisation des actions visant à atténuer l'impact des changements climatiques.

L'ensemble des résultats obtenus montre que l'éducation environnementale repose sur une stratégie multisectorielle qui nécessite :

- ✓ Le développement d'une synergie entre les ministères de l'éducation et de l'environnement ;

- ✓ Le renforcement des capacités des enseignants et autres éducateurs en éducation environnementale, aussi bien au niveau de la formation de base, qu'au niveau de la formation en cours.
- ✓ La promotion de la diffusion des programmes de formation en éducation environnementale.

Mots clés : changements climatiques, éducation environnementale, élèves.

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé de l'Afrique de l'Ouest dont l'économie est essentiellement basée sur les deux principales activités du secteur primaire que sont l'agriculture et l'élevage. Près de 80% de la population est analphabète et vit de ces activités dans un contexte climatique controversé.

Les cas de sécheresse accentués ces derniers temps par l'appauvrissement de la couche d'ozone, la dégradation des sols, le déboisement, le réchauffement de la terre, ont contribué à accroître la paupérisation des populations.

Les besoins de protection de l'environnement se posent à tous les niveaux avec acuité.

La première conférence internationale sur l'environnement et le développement organisé en juin 1972 à Stockholm a passé en revue les problèmes que pose l'intervention de l'homme dans son milieu naturel.

Cette conférence a suscité une prise de conscience de tous les pays du monde en vue de résoudre les problèmes environnementaux.

Dans un tel contexte, comment promouvoir une prise de conscience effective et collective à travers une éducation axée sur des actions d'adaptation aux changements climatiques ?

Une des solutions préconisées dans notre pays, est la sensibilisation de la tranche jeune de la population à travers l'éducation environnementale.

Le choix de cette tranche de la population se justifie aisément, car les élèves sont des supports réceptifs, actifs et favorables dans l'application des normes de protection de l'environnement.

A la faveur de la conférence de RIO sur l'environnement et le Développement en juin 1992, l'idée d'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'éducation environnementale fut lancée en 1994 au Burkina Faso. Celle-ci

s'inscrivait dans la dynamique de la mise en œuvre du Programme Sahélien d'Education (PSE) en 1988 dans les pays membres du CILSS.

A cela, il faut ajouter la volonté politique nationale qui a permis de fournir à tous les intervenants un cadre de référence qui est la Stratégie Nationale d'Education Environnementale pour permettre à ceux-ci de mieux rentabiliser leurs actions sur le terrain afin de contribuer à la promotion d'un développement durable.

De nos jours, quelques organismes, ONG, projets et associations s'attèlent à la production d'outils pédagogiques, à organiser des initiatives communautaires et à pratiquer une éducation environnementale dans le formel et dans l'informel.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement durable, garant de l'éducation environnementale, à travers ses structures déconcentrées que sont les directions régionales travaillent en synergie avec celles des Enseignements Secondaires et Supérieurs, de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation en vue d'amener les élèves à être des supports actifs dans la lutte contre les changements climatiques dans leur milieu.

Dans la région des Hauts bassins, la pollution (air, eau et sol), les changements climatiques, la préservation des ressources forestières sont devenus une préoccupation pour la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable. Le présent projet de travail dont le thème est <<contribution à la promotion des clubs en éducation environnementale en milieu scolaire >> intervient pour aider à informer, sensibiliser et former les acteurs de l'éducation et les élèves en vue de susciter leur engagement dans les actions de prévention, de protection et de gestion responsable de l'environnement, en adéquation avec le développement.

Il se focalise sur les élèves car, ils sont particulièrement les plus vulnérables. Par conséquent, ils ont le droit d'être protégés face à cette situation si aggravante

et le devoir d'apprendre dans les écoles les raisons de ces effets néfastes et les activités d'atténuation.

Un Arrêté portant sur la mise en place de clubs écologiques dans l'ensemble des établissements du pays est en cours d'élaboration et vient renforcer ce projet de travail.

Le projet de travail faisant l'objet du présent rapport vise à promouvoir l'éducation environnementale dans quelques établissements de la région des Hauts Bassins et ceci en tenant compte de la mission que l'école peut jouer dans le respect et la protection de l'environnement.

Le présent rapport qui porte sur la promotion de l'éducation environnementale comporte les points suivants :

- Généralités de l'étude
- Méthodologie utilisée pour parvenir aux résultats.
- Analyse des résultats.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Objectif global

L'objectif global est de promouvoir l'éducation environnementale en milieu scolaire.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques recherchés sont les suivants :

- Informer, sensibiliser, les responsables d'établissements, les parents d'élèves sur la mise en place des clubs (10) ;
- apporter une Formation de base à 10 formateurs sur les changements climatiques ;
- Elaborer des programmes d'activités des clubs en éducation environnementale ;
- Suivre et évaluer les activités des clubs

PREMIERE PARTIE : GENERALITES

II. L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE COMME PERSPECTIVE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Définition

Selon la conférence de Tbilissi (1977), l'éducation environnementale revient à <<former une population consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui leur permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux>>.

Selon le code forestier du Burkina Faso l'éducation environnementale est défini comme étant <<l'ensemble des actions de sensibilisation, de formation et d'information visant à responsabiliser les populations sur la nécessité absolue de promouvoir un environnement sain >>

Les problématiques des changements climatiques se posent au plan mondial. Les manifestations physiques, sur les éléments du climat entraînant les variations extrêmes de températures de la planète terre, la fonte des glaciers. Il faut également adjoindre les actions anthropiques qui sont notamment l'émission des gaz à effet de serre, la déforestation, la pollution industrielle et la dégradation de la couche d'ozone qui sont fondamentalement les causes tangibles.

En Afrique sub-saharienne le phénomène est vécu par le constat des longues sécheresses, les inondations et les canicules. L'état des ressources naturelles de cet espace est tributaire de la qualité du climat. Cependant plus de 80% des habitants vivent dans des zones rurales. Ces populations à majorité agriculteurs ou éleveurs tirent la substance de leurs activités de subsistance de la forêt et des ressources qui y sont liées.

Au Burkina Faso, la situation est quasi identique. Au cours des dernières décennies, il faut le rappeler, le pays a fait face à un enchaînement d'événements climatiques «extrêmes» d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent. On peut se souvenir aux périodes de sécheresse des trois dernières décennies (1973-74 et 1983-84) qui ont considérablement affectés les écosystèmes ainsi que, les systèmes de production agricole. Pour ce faire, le pays est engagé résolument à la protection de son Environnement ainsi qu'à la gestion durable de ses ressources naturelles. En effet, la désertification que connaît le pays a de lourdes conséquences au niveau biophysique et socioéconomique. On compte au nombre des impacts, des variations climatiques affectant le pays, la perte de la biodiversité ainsi que la migration des agriculteurs et des éleveurs vers le sud à la recherche de terres fertiles, de l'eau et de fourrage. Le constat des populations tout comme l'analyse des données climatologiques indique une nette augmentation des températures et une régression de la pluviométrie.

Les tendances climatiques à travers l'utilisation des modèles climatiques et des scénarii de changement climatique traduisent une augmentation des températures moyennes de 0,8°C à l'horizon 2025 et de 1,7°C à l'horizon 2050, une diminution de la pluviométrie de -3,4% en 2025 et à -7,3% en 2050.

En 2025, la projection indique une diminution du volume d'eau annuel écoulé dans les fleuves de la Comoé et du Mouhoun par rapport à la normale de 1961-1990. En revanche, les volumes annuels d'eau des bassins des fleuves Nakanbé et du Niger augmenteront du fait de la diminution des infiltrations en faveur des ruissellements suite à la dégradation accrue du couvert végétal.

Le Burkina Faso, face a ces difficultés a entrepris des actions de restauration et la conservation de son environnement, à travers des politiques et stratégies

(Stratégie Nationale en Matière d'Education Environnementale, Politique Nationale en Matière d'environnement, etc.). Aussi, il dispose d'une constitution qui met un accent sur la protection de l'Environnement.

L'application des dispositions sur la protection de l'Environnement se traduit par l'adhésion du pays aux traités environnementaux, dont les derniers sont ceux de la convention de Rio sur la Diversité Biologique, la lutte contre la désertification et les Changements climatiques.

C'est ainsi que la participation active du Burkina Faso au « Sommet Planète Terre » au cours duquel, il a signé l'acte final de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), puis sa ratification le 02 septembre 1993, sont un gage de détermination de lutte contre les pollutions atmosphériques.

La Région des Hauts Bassins, capitale économique n'échappe pas aux conséquences de ces changements climatiques. En effet, on note une nette diminution des disponibilités en eau, une régression du potentiel de la biomasse, une réduction drastique et une dégradation des pâturages. Dès lors, on observera une baisse notable de la productivité dans tous les secteurs socio-économiques

Ces changements climatiques couplés aux facteurs démographiques et anthropiques constituent la principale cause de menace pour les ressources naturelles de la région

L'éducation environnementale vise à former des individus qui auront les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui leur permettent de travailler individuellement et

collectivement à résoudre les problèmes actuels sur l'environnement et, à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux.

Le code de l'environnement est explicite sur cette vision. Il précise que c'est l'ensemble des actions de sensibilisation, de formation et d'information visant à responsabiliser les populations sur la nécessité absolue de promouvoir un environnement sain.

La connaissance et la protection de la nature apparaissent donc comme une priorité pour la réalisation de l'objectif de développement humain durable. Il s'avère indispensable d'intégrer l'éducation environnementale dans les programmes scolaires ou de créer dans les établissements scolaires un cadre d'échanges sur les questions relatives à l'environnement et à la biodiversité.

C'est dans cette optique que s'inscrit le présent projet de travail relatif aux changements climatiques et dénommée contribution à la promotion des clubs en Education Environnementale en milieu scolaire

II. LA STRATEGIE NATIONALE D'ADAPTATION/ATTENUATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BURKINA FASO

L'élaboration du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) du Burkina Faso a été faite selon une approche participative qui est devenue une tradition dans le pays. Elle s'est faite en concertation avec les structures (services techniques, ONG et producteurs) tant locales que nationales.

Une analyse basée sur plusieurs sources de données portant sur la dégradation des milieux et utilisant l'outil SIG, a permis l'élaboration du PANA.

A travers un atelier, l'on a procédé à des propositions de sélection de sites d'étude et d'analyse bibliographique de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques ; cela a permis de retenir dix zones représentatives, du point de vue de vulnérabilité aux changements climatiques dans chacun des trois domaines phytogéographiques du pays. En effet le climat du Burkina est de type tropical, caractérisé par l'alternance entre une courte saison de pluies et une longue saison sèche. La continentalité du pays et sa position à la lisière du Sahara prédisposent les éléments du climat à une forte variabilité diurne et annuelle.

Ensuite des critères socio-économiques, notamment l'indice de pauvreté de la population et certaines considérations socioculturelles, ont été appliqués.

Les projections indiquent une péjoration des conditions climatiques actuelles qui se traduira par une aggravation des chocs climatiques sur les ressources et les secteurs vulnérables dont les domaines de l'agriculture, des ressources en eau de l'élevage, la santé,...

Dans le domaine forestier, les estimations montrent qu'aux horizons temporels retenus, le potentiel de biomasse serait en nette régression passant de près de 200 millions de m³ en 1999 à seulement un peu plus de 110 millions de m³ en 2050.

L'impact climatique se traduira aussi par la disparition de certaines espèces (végétales et fauniques) et la migration d'autres espèces des régions sahéliennes vers les régions soudaniennes.

Le PANA s'inscrit ainsi donc dans les priorités de développement économique et social du Burkina Faso.

Ce document adopté en novembre 2007, identifie les besoins urgents et immédiats des populations vulnérables aux changements climatiques. Il propose des options d'adaptation permettant de réduire l'impact de l'adversité du climat sur les populations. Pour ce faire, il a été mis en évidence d'une part, les quatre secteurs clefs les plus vulnérables (agriculture, ressources en eau, ressources animales, foresterie/biodiversité) et d'autre part, les groupes les plus vulnérables qui se retrouvent parmi les populations rurales pauvres (femmes, jeunes, petits producteurs agricoles).

Le présent projet de travail trouve donc sa justification sur plusieurs points :

Les populations, de la région des Hauts Bassins étant fortement attachées aux ressources forestières et, n'ayant aucune autre voie de recours en cas d'évènement climatique extrême tendant à menacer la ressource, se trouvent dans une situation d'insécurité. Aussi, cette région regorge-t-elle d'un potentiel forestier important, comparativement aux autres régions du pays, créant une attraction grandissante de populations venant des régions plus arides et exerçant une forte pression sur ces ressources.

Au regard de cette dépendance de la population aux ressources naturelles, l'éducation environnementale en milieu scolaire constitue, un atout et une préoccupation majeure et, s'insère dans la vision perspective et logique du PANA.

Il convient de souligner qu'un certain nombre de stratégies, plans et programmes nationaux en lien avec le PANA sont exécutés par la région. Plus d'une dizaine

de documents de politiques et stratégies sectorielles élaborés entre 1995 et 2004 pour la planification sont mises en œuvre en vue du développement de la région. Au nombre de ces documents, on retient le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), • la stratégie de développement rural (SDR), • Le Plan National de Lutte contre la Désertification (PNLCD), le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE), la Politique Nationale Forestière, les Stratégies et plans d'action de la mise en œuvre des conventions de Rio qui sont le Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification (PAN/LCD), la stratégie nationale et plan d'action en matière de diversité biologique et la stratégie nationale de mise en œuvre de la convention sur les changements climatiques .

Il est à noter également l'exécution d'un certain nombre de programmes pour rendre opérationnel ces politiques et stratégies suscitées comme le Programme National de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres (CPP), le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT 2), le Programme d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole (PICOFA).

Ces préoccupations essentielles visent une gestion rationnelle et durable ainsi qu'une exploitation équitable des ressources naturelles pour le développement harmonieux et la prospérité de la région.

La vision globale du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) aux changements climatiques s'intègre dans les stratégies de développement durable .Les objectifs prioritaires du PANA pour le pays sont :

- identifier les besoins, activités et projets urgents et immédiats pouvant aider les Communautés à faire face aux effets adverses des changements climatiques;
- rechercher la synergie et la complémentarité avec les moyens existants et les activités de développement, tout en privilégiant le volet sur les impacts des changements climatiques;

- favoriser l'intégration et la prise en compte des risques liés aux changements Climatiques dans le processus de planification nationale.

Dans la région des Hauts Bassins, le renforcement de la prise de conscience pour la protection de l'environnement passe nécessairement par des actions d'Information, d'Education et de Communication.

L'Education Environnementale en milieu scolaire est devenue donc de nos jours, un des leviers pouvant entraîner des reflexes de changement de comportements au niveau des élèves vis-à-vis de la protection de l'environnement.

DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE D'ETUDE

I-APPROCHE METHODOLOGIQUE

La présente étude vise à promouvoir l'éducation environnementale en milieu scolaire. Pour ce faire un certain nombre d'établissements ont été choisis, en vue de sa diffusion.

Compte tenu des objectifs assignés dans le cadre de cette étude, nous avons procédé comme suit :

1. Recherche documentaire

Dans la perspective de mieux appréhender le sujet, nous avons procédé à une recherche documentaire dans le but d'identifier les outils et documents élaborés dans le domaine de l'éducation environnementale sur le plan régional et national.

2. Identification des établissements

Compte tenu du nombre d'établissements que compte la région des Hauts Bassins, 985 établissements d'enseignement primaires, et 167 établissements d'enseignement secondaire Général et technique *Sources DEP/MEBA, DEP/MESSRS* et au regard, de l'insuffisance des moyens financiers, nous avons choisi de porter notre choix sur des établissements situés pour la plus part dans la ville de Bobo-Dioulasso.

Le choix des établissements s'est effectué de concert avec les premiers responsables des établissements selon des critères qui ont été déterminés de commun accord. Parmi ces critères on peut citer entre autres :

- L'adhésion volontaire au projet
- La présence d'une clôture autour de l'établissement,
- La disponibilité en eau durant toute l'année
- La disponibilité d'un enseignant permanent et volontaire
- L'accord du responsable de l'établissement à accompagner le projet etc.

3. Information

En fonction des objectifs visés de l'étude qui est, d'informer et de sensibiliser les responsables des établissements ainsi que quelques responsables de l'association des parents d'élèves, nous avons bénéficié de l'appui de la DREDD/HB pour réunir ces responsables en vue de leur expliquer les objectifs du projet mais aussi de susciter l'adhésion de ces derniers au projet .

Ils doivent contribuer à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet.

4. Formation

Le choix des enseignants a été fait par les responsables d'établissements ; par contre, les thèmes de formation ont été choisis de concert avec les enseignants formateurs.

L'objectif est de former les enseignants chargés de l'encadrement des élèves à approfondir leurs connaissances dans les domaines de l'éducation environnementale, de l'écocitoyenneté, et des changements climatiques afin de les amener à mieux maîtriser ce qu'ils doivent enseigner.

Quelques membres des associations des parents d'élèves ont été choisis afin de bénéficier de cette formation au regard du rôle qu'ils jouent au sein des établissements.

5. Sensibilisation des élèves

L'objectif est de donner aux élèves des notions de base sur l'environnement, et de les amener à mieux connaître leur environnement afin de le protéger.

6. Choix des activités

Pour l'élaboration des projets d'activités et au regard du calendrier scolaire très chargé, nous avons sollicité à chaque club d'élaborer son programme d'activités avec l'appui des enseignants formateurs en tenant compte de la pertinence de l'action. Chacun des établissements a été invité à établir un listing des activités à mener en fonction des problèmes vécus dans le milieu.

7. Suivi évaluation

En fonction de l'objectif visé à travers cette étude qui est d'évaluer les actions concrètes réalisées par établissement, les paramètres suivants ont été retenus :

- ✓ Le nombre d'élèves ayant participé par établissement, ce qui permettra de se faire une idée du taux de participation,
- ✓ Le pourcentage de filles et de garçons ayant participé à l'étude,
- ✓ La quantification des actions réalisées.

Le suivi évaluation des activités des clubs se fera à plusieurs niveaux (formateurs, apprenants provincial et régional) .L'objectif n'est pas seulement de vérifier les notions acquises par les élèves mais surtout de quantifier les actions concrètes, réalisées et de mesurer leur impact.

8. Traitement des données

Les différentes données collectées ont été saisies et traitées à l'ordinateur sur les logiciels Word, et Excel.

9. Moyens utilisés

9.1. Moyens humains

La mobilisation et l'engouement des agents de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable et ceux chargés de l'Education dans la région des Hauts Bassins ont été déterminants dans la collecte des données.

9.2. Moyens matériels

Un véhicule

Deux motos

TROISIEME PARTIE : RESULTATS ET ANALYSES

I RESULTATS

1. Mise en place des clubs

Tableau 1 : liste des clubs des établissements primaires

N° d'ordre	Provinces	Circonscription de l'Enseignement de Base	Nom de l'école	Statut	Nombre de membres du bureau		Total
					Garçons	Filles	
01	Houet	Bobo 7	Accart-Ville Nord A	Public	02	03	05
02		Bobo 3	Mont Sinai	Privé	03	02	05
03		Bobo 7	Accart- Ville Ouest	Public	02	03	05
04		Bobo 6	Sarfalao	Public	03	02	05
05		Bobo 2	Lafiabougou A	Public	02	03	05
06	Kéné Dougou	Orodara 1	Orodara B	Public	03	02	05
07	Tuy	Houndé	Hounde B	Public	02	03	05

Tableau 2 : Liste des clubs des établissements secondaires

N° d'ordre	Provinces	Localité	Nom de l'établissement	Statut	Membres du bureau		Total
					Garçons	Filles	
01	Houet	Bobo-Dioulasso	Lycée National	Public	04	03	07
02		Bobo-Dioulasso	Lycée Ouezzin Coulibaly.	Public	05	05	10
03		Bobo-Dioulasso	Lycée Mollo Sanou	Public	05	04	09
04		Bobo-Dioulasso	Lycée Municipal Sanou Sanni	Public	03	03	06
05		Bobo-Dioulasso	Lycée Municipal Vinama Thiemounou Djibril	Public	03	02	05
06	Tuy	Houde	Lycée Municipal Du Tuy	Public	04	03	07
07	KénéDougou	Orodara	Lycée Provincial Diongolo Traore	Public	05	05	10
08		Bobo-Dioulasso	Collège Sainte Marie De Tounouma	Privé	00	10	10

09	Houet	Bobo-Dioulasso	Les Lycées Cheik Anta Diop I,II et III	Privé	10	05	15
10		Bobo-Dioulasso	Lycée Evangélique II	Privé	04	03	07
11		Bobo-Dioulasso	Lycée Marie Gabrielle De Choullet	Privé	04	06	10
12		Bobo-Dioulasso	Lycée Charles De Gaulles II	Privé	06	04	10
Total					53	53	126

2. Formation

Tableau 3 : Thèmes de formations dispensés par acteurs

Acteurs	Thèmes	Nombres de personnes
Enseignants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Changements climatiques ➤ Education environnementale ➤ Ecocitoyenneté 	21
Associations des parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Changements climatiques ➤ Education environnementale ➤ Ecocitoyenneté 	19

3. Sensibilisation

Tableau 4 : Thèmes de sensibilisation dispensés

Acteurs	Thèmes	Nombres de personnes
Elèves du secondaire	<ul style="list-style-type: none">➤ Définition des termes environnement, écosystème➤ Conséquences de la dégradation de l'environnement➤ Feux de brousse➤ -Pollution des sols, des eaux et de l'air➤ -changements climatiques	600
Elèves du primaire	<ul style="list-style-type: none">➤ Définition des termes environnement➤ L'hygiène et l'assainissement➤ les dix (10) commandements des enfants éco citoyens➤ La divagation des animaux et la coupe abusive du bois.	280
Public (Emission radio RTB2)	<ul style="list-style-type: none">➤ Education environnementale	Public

4. Activités réalisées

Tableau 5: Activités réalisées par les différents clubs

N° D'ordre	Club	Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation	Nombre d'élèves ayant participé aux activités	
					Garçons	Filles
01	Lycée National	-01 reboisement - assainissement	-01 reboisement réalisé et 50 plants mis en terre -assainissement	100%	230	125
02	Lycée Ouezzin Coulibaly.	- 01 journée de salubrité. -Entretien du bosquet. - 01 Reboisement	- 01 journée de salubrité. -Entretien du bosquet. -01 reboisement et 50 plants mis en terre	100%	360	157
03	Lycée Mollo Sanou	- assainissement -01 reboisement	- assainissement	50%	215	110
04	Lycée Municipal Sanou Sanni	-Assainissement -Reboisement	-Assainissement	50%	98	75

05	Lycée Municipal Vinama Thiemounou Djibril	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (02) journées de salubrité ; - Visites des petits marchés en vus de sensibiliser les vendeuses ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (02) journées de salubrité ; - Visites des petits marchés et sensibilisation des vendeuses ; - Installation de poubelles 	100%	196	128
06	Lycée Municipal Du Tuy	<ul style="list-style-type: none"> -Assainissement -Reboisement 	-Assainissement	50%	80	60
07	Lycée Provincial Diongolo Traore	<ul style="list-style-type: none"> -Assainissement -Reboisement 	-Assainissement	50%	72	41
08	College Sainte Marie De Tounouma	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation du nettoyage des classes chaque jour ; -Collecte des sachets plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation du nettoyage des classes chaque jour ; -Collecte des sachets plastiques 	100%	00	395
09	Lycée Cheik Anta Diop I ,II et III	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un jardin botanique -Assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un jardin botanique en cours -Assainissement 	100%	125	167
10	Lycée Evangélique II	-Reboisement	-Assainissement	50%	115	98

		-Assainissement				
11	Lycée Marie Gabrielle De Choullet	-Assainissement	-Assainissement	100%	86	75
12	Lycée Charles De Gaulles II	- Assainissement	-Assainissement	100%	142	79
13	Accart-Ville Nord A	-Production des plants -Plantation d'arbres -Assainissement	-Assainissement	33%	389	326
14	Mont Sinäi	-Production des plants -Plantation d'arbres -Assainissement	-Assainissement	33%	196	174
15	Accart- Ville Ouest	-Production des plants -Plantation d'arbres	-	0%	00	00
16	Sarfalao	-Ramassage des ordures -Entretien des latrines -Plantation de 20 arbres -Production des plants	-Ramassage des ordures -Entretien des latrines	50%	325	342
17	Lafiabougou A	-Assainissement -Plantation d'arbres	-Assainissement	50%	200	186
18	Orodara B	-Production des plants		0%	00	00

		-Plantation d'arbres				
19	Hounde B	-Production des plants -Plantation d'arbres		0%	00	00



Photo 1 : Poubelles utilisées dans le cadre de la collecte des déchets dans un établissement à Bobo



Photo 2 : Dépôt de déchets dans la cours d'un établissement à Bobo

II. ANALYSE DES DONNEES/DISCUSSION

1. Information sur la mise en place des clubs

L'information que nous avons donnée aux responsables d'établissements et aux membres de l'association des parents d'élèves avait pour objectif de leur expliquer l'importance du projet en vue de susciter leur adhésion d'une part mais d'autre part de renforcer chez eux le sens des responsabilités personnelles à l'égard de l'environnement et la volonté de s'engager en faveur d'une atténuation de l'impact des changements climatiques.

Cette information a amené une prise de conscience et a permis de créer une réelle motivation pour agir dans le but d'améliorer la situation.

Ceci s'est traduit par la mise en place de dix neuf (19) clubs en éducation environnementale au lieu de dix (10) prévu au départ soit un taux de réalisation de 190%.

La composition des membres du bureau varie de 05 à 10 membres pour les établissements secondaires et est limitée à 05 membres pour les établissements primaires ceci dans le but de permettre une souplesse de fonctionnement.

2. Formation

2.1. Formation des enseignants

La formation a été dispensée à l'ensemble des enseignants encadreurs et des premiers responsables de l'association des parents d'élèves.

Pour les enseignants, cette formation avait pour objectif d'approfondir leurs connaissances en vue de l'application du principe de la complémentarité entre les matières scolaires lors de l'enseignement de l'éducation environnementale.

La formation des enseignants devrait permettre de répondre plus rapidement à l'évolution des questions environnementales, à leur dynamique et aux changements qu'elles impliquent, aussi bien dans les contenus d'enseignement que dans les méthodes pédagogiques.

La nécessité d'une formation continue en éducation environnementale (primaire et secondaire) s'impose pour qu'ils puissent développer leurs connaissances en éducation environnementale car, seuls des enseignants bien formés pourront intervenir efficacement auprès des élèves.

La perception globale de l'environnement et du développement durable nécessite en effet une solide formation des enseignants d'où la nécessité d'inclure l'éducation environnementale dans le programme de formation des enseignants.

2.2. Formation des membres l'association des parents d'élèves

La formation des parents avait pour objectif d'une part, d'approfondir leurs connaissances dans le domaine des changements climatiques, en vue de susciter leur adhésion au projet mais d'autre part, de les impliquer à la mise en œuvre des actions qui seront programmées par les élèves.

3. Sensibilisation

3.1 Au profit des élèves du primaire

Ces sensibilisations ont été dispensées par les enseignants avec l'appui conseil des agents forestiers de la région pour cette phase.

Pour permettre une meilleure assimilation des thèmes par les élèves la stratégie préconisée est l'intégration de ces thèmes avec les disciplines enseignées conformément au programme officiel.

Cette sensibilisation des élèves du primaire a eu comme repères les guides élaborés au profit des enseignants et la stratégie nationale d'éducation environnementale.

Le but de cette sensibilisation pour les enfants n'est pas seulement l'apprentissage de notions mais plutôt les apprendre à respecter et apprécier l'environnement. Pour ce fait, les enseignants ont souvent eu recours aux images visuelles qui sont méthodes actives et toutes les autres méthodes recommandées dans les programmes officielles ainsi que les différentes techniques de travail (outils GRAAP qui sont des figurines pour la sensibilisation des enfants). L'intérêt étant de tenir compte du savoir faire et du savoir être tout en évitant les méthodes répressives.

Les principaux thèmes développés visaient surtout l'éveil et la compréhension des enfants sur les questions environnementales. Les jours retenus pour dispenser ces cours en éducation environnementale sont le jeudi et le samedi dans la matinée.

Les principaux thèmes développés sont les suivants :

Définition des termes environnement

L'hygiène et l'assainissement

Les dix (10) commandements des enfants éco citoyens

La divagation des animaux et la coupe abusive du bois

D'autres thèmes comme l'environnement et le cadre de vie, l'eau et l'énergie etc. ont été développés.

Le contenu vise dans la mesure du possible la situation locale dans laquelle vit l'enfant et surtout l'éveil et l'acquisition de connaissances nouvelles en vue de l'inciter à la curiosité voire l'action.

3.2. Au profit des élèves du secondaire

La sensibilisation des élèves a été dispensée par les enseignants encadreurs.

L'objectif à ce niveau était de consolider les connaissances acquises au primaire mais, dans le cas présent la plupart des élèves n'ont pas reçu cet enseignement au primaire .Ce qui revenait à chaque enseignant de choisir la méthode appropriée et de veiller à diversifier ces méthodes suivant les situations, les objectifs tracés, le contenu à enseigner, les niveaux des apprenants et les moyens pédagogiques disponibles.

Dans tous les cas les principaux thèmes développés s'intégraient avec les disciplines enseignées au secondaire dans le domaine de la science de la vie et de la terre.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la meilleure méthode de sensibilisation les enfants dans le domaine de l'éducation environnementale est bien celle qui fait de l'environnement lui-même son point de départ, tout en veillant à l'adoption de l'approche interdisciplinaire et l'emploi plus élargi des techniques d'animation pédagogique interactive, particulièrement celles qui mettent en exergue le travail d'équipe et l'apprentissage autonome.

On peut utiliser également les conférences, les exposés, les débats, les journées portes ouvertes, les concours et les visites d'échanges pour les élèves du secondaire.

4. Choix des activités

L'objectif est d'amener les enfants à donner leur point de vue sur les actions à mener pour l'atténuation l'impact des changements climatiques sous la supervision de l'enseignant encadreur.

Il consiste à choisir des actions devant faire l'objet de l'éducation environnementale en partant de la réalité sur le terrain pour établir un diagnostic des questions et problèmes prioritaires. C'est la démarche de mini projet où l'accent est mis sur le savoir faire et le savoir être de l'élève.

Dès lors, le critère de sélection est qu'ils soient, d'abord, en rapport avec la réalité environnementale de l'élève, selon un schéma qui part d'éléments simples et concrets durant les premières étapes d'apprentissage, pour évoluer graduellement du point de vue de son étendue, tout en établissant un lien avec cette action et l'atténuation aux phénomènes des changements climatiques .

Cette démarche peut se résumer comme suit :

- ✓ Observation de la réalité du milieu
- ✓ Analyse de la réalité
- ✓ Proposition de transformation de cette réalité

Pour cette année l'accent a été mis sur l'amélioration du cadre de vie car, elle revêt une dimension importante dans le milieu scolaire. Elle a un impact sur la qualité de vie et la santé des élèves .Elle a consisté à réaliser des travaux d'assainissement (installation de bacs à ordures et des activités de sensibilisation en hygiène assainissement).Pour la réussite des actions programmées, il faut nécessairement disposer d'un partenaire financier prêt à vous accompagner pour la mise en œuvre.

III.STRATEGIE DE DIFFUSION DES RESULTATS DU PROJET

L'éducation environnementale, devient de plus en plus importante dans notre pays. L'Etat incite à son développement au niveau de l'enseignement scolaire pour ce faire, elle doit devenir une pratique scolaire, d'où la nécessité de voir comment l'intégrer dans les programmes d'enseignement mais, cette intégration ne peut se faire sans un appui matériel et financier. Les autorités compétentes devraient veiller à ce que chaque école bénéficie d'une aide pour l'exécution des actions programmées en vue de consolider les acquis de cette étude.

Au niveau de l'enseignement primaire où la formation est assurée globalement par un ou deux enseignants, il est possible d'introduire aisément l'éducation environnementale dans les différentes matières enseignées par l'application du principe de la complémentarité entre les matières scolaires lors de l'enseignement de l'éducation environnementale

Au niveau du secondaire où, l'enseignement séparé des matières est de rigueur, l'approche suivante peut être préconisée en vue de permettre d'introduction de l'éducation environnementale dans les programmes d'enseignement. Cette approche peut être définie de la manière suivante :

- ✓ Intégrer transversalement l'éducation environnementale à l'une des matières habituellement enseignées comme la science de la vie et de la terre.

Dans ce cas les autorités en charge de l'éducation devraient introduire ce module durant la phase de formation de base et/ou organiser des recyclages au profit de tous les enseignants qui dispensent cette matière.

Des programmes de formation de l'éducation environnementale ont été

élaborés mais, il faut leur expérimentation avant leur application au niveau des établissements scolaires. Ce projet constitue une opportunité mais, il faut des moyens financiers en vue de leur diffusion au profit des enseignants afin que, ceux-ci puissent servir de cadre d'orientation d'où, l'intérêt de promouvoir la coopération internationale. La relation du Nord et du Sud en matière d'éducation environnementale peut être mise à profit en vue de la promotion des pratiques d'échange d'expériences.

L'éducation environnementale est reconnue comme étant, la voie incontournable pouvant permettre le changement de comportement, il est donc indispensable de promouvoir son intégration dans tout le processus éducatif. Pour ce faire, une étude approfondie des programmes scolaires devrait être entreprise.

Cette étude ne doit pas se limiter seulement aux écoles, elle doit être vulgarisée à toutes les catégories sociales. Cependant, il existe plusieurs institutions en dehors des établissements scolaires qui peuvent transmettre le message de l'éducation environnementale à un public plus large, bien au-delà des élèves et des étudiants.

Idéalement les organisations non gouvernementales, en particulier les organisations des jeunes, les organisations féminines et les associations qui interviennent dans le domaine de l'environnement peuvent contribuer à vulgariser l'activité car, ils ont la possibilité de toucher un grand nombre d'individus.

L'association des mères éducatrices au niveau de l'enseignement primaire constitue un atout essentiel à l'éducation des élèves du primaire. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, elles pourront contribuer à former les jeunes filles dans la transformation des sachets plastiques collectés en objets

utilitaires. Les recettes qui seront générées pourront servir à financer les activités.



Photo 3 : Formation des enseignants du primaire

CONCLUSION

Le phénomène des changements climatiques est très complexe, et sa connaissance ne semble pas tout à fait maîtrisée. Il est donc indispensable de le comprendre afin de minimiser ses impacts.

La présente étude traite, de la contribution du processus éducatif à l'atténuation de l'impact des changements climatiques. L'évaluation du projet de travail montre, une réelle prise de conscience des autorités et des enseignants dans la lutte contre les changements climatiques. Cependant, des besoins réels de formation se posent au niveau des enseignants. Ce renforcement des capacités devra les permettre d'être plus opérationnelle en vue du transfert des connaissances aux enfants en la matière. On peut toutefois observer que l'éducation environnementale contribue à la transformation des mentalités par l'adoption de gestes et de comportement en faveur de la protection de l'environnement.

Les résultats obtenus montrent clairement qu'il existe, dans les écoles sélectionnées, des potentialités à l'application de l'éducation environnementale. Mais, l'handicap le plus important pour la mise en application des actions est l'absence de moyens financiers.

L'éducation environnementale constitue de nos jours, une approche pertinente et sûre pour une prise de conscience des élèves pour des actions en faveur de la protection de l'environnement. Ses potentialités sont si importantes que, les autorités compétentes devraient prendre des dispositions, pour poursuivre cette étude dans l'ensemble des écoles.

REFERENCES

1-BURKINA FASO, 2001 : Stratégie Nationale d'Education Environnementale, 60p.

2- Centre d'Etudes pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE), 2009 : Programme de formation de l'Education Environnementale dans les communautés, guide des fiches pédagogiques à l'usage de l'enseignant, document de travail pour expérimentation, 179p

3-loi n°005/97/ADP du 30 janvier1997, portant Code de l'Environnement au Burkina Faso, 21p

4-MEBA et MAHRH, 2004 : Guide de l'Enseignant en Education Environnement, CE, Education de base, 116p

5-MECV, 2007 : Programme d'Action National d'Adaptation à la Variabilité et aux Changements climatiques (PANA du BURKINA FASO) ,95p

6-Mohamed Saber Salim : Concept et objectifs de l'éducation environnementale, référence dans l'éducation environnementale pour les niveaux de l'enseignement général, Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences, Tunis, 1987.

ANNEXES

Annexe 1

Année scolaire :.....

Date :.....

I. partie administrative

Ecole :.....

Prénoms :.....nom.....

Formation pratique : (faite ou non).....nombre de séances et dates :

Formation théorique.....

Thèmes dispensés.....

Effectif impliqué :..... FillesGarçons

Autres classes impliquées :

II. conditions de travail

Matériel didactique : (qualité et quantité)

Matériel pratique :.....

III. Partie pédagogique

Emploi du temps

Organisation de la classe : (travail individuel, en groupe, par équipe...)

IV. activités

1. niveau d'exécution du travail pratique :

2. observations : maître :

Élève :

Directeur :

Agent environnement :

V. évaluations

1. entretien avec le maître (recueillir ses impressions : attachement des élèves, difficultés, souhait d'amélioration)

2. entretien avec le directeur : (recueillir ses impressions)

Fait à...../ le.....